



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

CSE DU JEUDI 28 MARS 2024

CONSULTATION SUR LA MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME REGIONAL

Le projet de modification de l'organigramme régional de France Travail Occitanie avait été présenté lors du CSE du Jeudi 29 Février 2024 au regard de la transformation de Pôle Emploi en France Travail depuis le 1^{er} janvier 2024.

Celui-ci n'a guère convaincu puisqu'au aucun élu d'aucune organisation syndicale au CSE ne s'est prononcé-e **favorablement** pour celui-ci hier.

Le **SNU FSU** Occitanie a émis un avis circonstancié et s'est **abstenu** sur cette énième modification de l'organigramme régional en Occitanie.

Il est à noter que le mois dernier, la Direction Régionale nous avait informés de la diffusion de 4 postes d'encadrement supérieur via la BDE nationale dans le cadre de cette refonte de l'organigramme.

3 postes sur les 4 ont d'ores et déjà été pourvus, le 4^{ème} donnant lieu à des entretiens complémentaires.

- ✓ Directeur de l'offre de service et de la performance opérationnelle, Adjoint au DRAO : **Frédéric PUYO** qui sera basé à Montpellier.
- ✓ Adjoint au Directeur de l'offre de service et de la performance opérationnelle : en cours de recrutement
- ✓ Directrice de la Transformation (directement rattachée au Directeur Régional) : **Vanessa SERRATO** qui sera basée à Balma.
- ✓ Directeur de la stratégie partenariale (directement rattaché au DRAO) : **Xavier DUFIEU** qui sera basé à Balma.

Dans le même temps, la Direction Régionale nous annonce la nomination d'**Anne COMBES** au poste de Directrice Territoriale Déléguée Tarn-Aveyron.

La nomination d'**Anne COMBES** entraîne de fait la future diffusion d'un poste de Directeur/Directrice d'Agence à Carcassonne, poste qu'elle occupe jusqu'à présent, tout comme la nomination de **Frédéric PUYO** entraîne la future diffusion d'un poste de Directeur Territorial Délégué dans l'Hérault, poste qu'il occupe jusqu'à présent.

Nous contacter par courriel : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr



Notre site internet : www.snufifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR L'ORGANISATION TERRITORIALE CIBLE DE FRANCE TRAVAIL EN OCCITANIE

L'arrivée de France Travail amène un nombre de changements très importants qui impactent toutes les strates de l'établissement, tant sur le plan organisationnel, de l'organisation du travail, que des ressources humaines.

La volonté du président de la république et de son gouvernement de transformer notre établissement a été validée dans le cadre de la loi dite « plein emploi » par l'Assemblée nationale et le Sénat.

L'information sur le nouveau schéma territorial au niveau national a été présenté en CSEC les 13 et 14 mars 2024.

Hier, était donc présenté, en information en vue d'une consultation qui aura lieu le lundi 25 avril 2024, le schéma territorial qui sera décliné en Occitanie au **1^{er} juillet 2024**.

La répartition actuelle en Occitanie date de 2022 et est issue de la mise en œuvre en 2017 du programme OSSPP.

Sur ce volet, France Travail amène à une approche départementale pour être plus en proximité et en échanges étroits avec les Conseils Départementaux via ses Présidents et les Préfectures de Département via leurs Préfets, le fameux Réseau de l'Emploi.

A ce jour, nous avons **8 DT** en Occitanie qui recouvrent **13** départements. **3 DT** recouvrent 1 seul département (31, 34 et 66) quand **5 DT** recouvrent 2 départements (09/11, 12/81, 30/48, 32/65, 46/82).



Schéma
Territorial Actuel
en Occitanie

Il va donc y avoir la création de 13 Directions Départementales avec à la tête de chacune d'entre elles un Directeur ou une Directrice Départemental-e. Le tout se fait à iso effectifs (comme pour tout France Travail, sic), il n'y aura donc aucune embauche supplémentaire.

Ce que nous savons déjà :

- ✓ Les 3 Directeurs Territoriaux qui gèrent actuellement 1 seul département (31, 34 et 66) sont maintenus sur leurs postes, il n'y aura aucune diffusion de leur poste via la BDE.
- ✓ Sur les 10 autres départements (09, 11, 12, 30, 32, 46, 48, 65, 81, 82) : 10 postes seront prochainement diffusés avec priorité donnée aux actuels DT.

Nous contacter par courriel : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr



Notre site internet : www.snufifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

- ✓ Les organigrammes DT, futures Directions Départementales ont été décidés via le prisme du nombre d'agences par département avec une organisation similaire en Haute-Garonne et dans l'Hérault, une organisation unique dans les Pyrénées Orientales, une organisation similaire dans l'Ariège, l'Aude, l'Aveyron et le Tarn, une organisation similaire dans le Gers, les Hautes Pyrénées, le Lot et le Tarn et Garonne.
- ✓ Aucune mobilité pour aucun des Agents
- ✓ Les postes de Directeurs Départementaux et de Directeurs Départementaux Délégués seront diffusés nationalement, les autres en région.

Les questions et demandes portées par le **SNU FSU** Occitanie à la Direction Régionale et en attente de réponse :

- ✓ Le **SNU FSU** Occitanie demande des organigrammes précis par future Direction Départementale avec le champ d'action et d'intervention de chaque Chargé-e de Mission et un qui fait quoi de chaque agent de ces structures pour une meilleure lisibilité, compréhension et communication avec le réseau.
- ✓ La Lozère aura un Directeur ou une Directrice Départemental-e avec une seule agence, comment la Direction Régionale voit le fonctionnement sur ce département étant entendu qu'il n'y aura pas de nouvelles agences autres que celle de Mende.
- ✓ Demande de clarification sur les liens fonctionnels et hiérarchiques de chacun.
- ✓ Quelle éventuelle évolution de la masse salariale avec ce nouveau schéma (Un DT débute actuellement à H1 et un DTD à G1) de par la possibilité de saut de qualification ?
- ✓ Les représentants de proximité sont calqués sur le schéma territorial actuel, le **SNU FSU** Occitanie demande que la Direction Générale revoie rapidement sa copie sur cet aspect (Un accord signé nationalement en 2019 a figé les zones de compétence géographique des RP) en ré ouvrant des discussions/négociations sur ce sujet.

Au cours de la réunion du CSE d'hier, ont été abordés d'autres points tels que le relogement de l'agence de Condom et de Muret, le **SNU FSU** Occitanie a émis un avis circonstancié sur ces 2 relogements et a déjà informé les agents concernés. Des points de fonctionnement du CSE ont aussi été abordés et votés, de même que le calendrier des visites d'inspection des RP au 2^{ème} trimestre 2024.

Une continuité de CSE est prévue le **mardi 9 avril 2024**, lors de laquelle seront abordés, entre autres :

- ✓ Consultation sur le DUERP 2023
- ✓ Consultation sur le relogement de l'agence d'Aussillon-Mazamet
- ✓ Consultation sur le relogement de l'agence de Tarbes Pyrénées
- ✓ Information en vue d'une consultation sur le repositionnement hiérarchique des directeurs adjoints d'agence
- ✓ Bilan et zoom sur le dispositif AIJ après sa réduction d'un tiers (Demande du **SNU FSU** Occitanie)

A noter également que se tiendra un CSE Extraordinaire France Travail le **vendredi 5 avril 2024** sur les expérimentations régionales des **nouvelles MSA** (Modalité de Suivi et d'Accompagnement) et le **CRE rénové**.

Lézignan-Corbières, le jeudi 28 mars 2024

Nous contacter par courriel : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr



Notre site internet : www.snufifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie